



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulteurs

Question écrite n° 73870

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la crise que traverse la viticulture française depuis plus d'un an. En effet, les préoccupations des viticulteurs français sont à prendre en compte de toute urgence car ils sont menacés par la baisse des revenus et par la perspective de mondialisation du marché viticole. Pourtant, ces professionnels ont déjà fourni des efforts considérables, tant sur la qualité que sur les volumes. Par conséquent, il serait nécessaire d'écouter plus attentivement les revendications de cette profession, afin de répondre réellement à sa détresse. De plus, cette situation est aggravée par la chute impressionnante du nombre des installations de jeunes exploitants. C'est pourquoi il lui demande s'il a l'intention d'être plus exigeant en matière de distillation au niveau communautaire, afin de soulager le marché et de faire remonter les cours et, d'autre part, qu'il obtienne une révision du règlement communautaire de gestion du marché viticole afin de préparer la reconversion du vignoble dans de bonnes conditions. Il souhaiterait également connaître son avis sur la mise en place éventuelle d'un plan d'adaptation de la viticulture comprenant un arrachage temporaire et s'il est possible de mettre en application un dispositif de préretraité pour les viticulteurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73870

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1192